

SAINT VALERY MOTOCROSS

FAIRE PHOTOCOPIES



BULLETIN D'ENGAGEMENT SAMEDI 03 AOUT 2013 PIT BIKE

NOM : Prénom :
Adresse : Tel :
Adresse électronique:
Code Postal : Ville :
Date de naissance : Lieu :
Club :

N° de Permis de conduire/ CASM : délivré le : à

Licence FFM n° : Type :

Marque moto : Cylindrée : Type :

: Licence NCA (Cocher la case correspondance)

: Licence NCB

: Licence à la journée (attention à télécharger sur le site FFM licence une manifestation accompagnée de l'ensemble des éléments nécessaires)

N° SOUHAITE

Je soussigné, déclare :

1. Avoir pris connaissance du règlement particulier, en accepter les termes, m'engage à l'observer dans tous les détails et à le respecter.
2. Connaître les règlements de la F.F.M et m'y conformer strictement.
3. Prend l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à mon égard par le directeur de course ou les commissaires sportifs, agréés par la F.F.M, chargés du contrôle de cette épreuve.
4. Je renonce à exercer tout recours contre les organisateurs de la présente réunion sportive pour le ou les accidents ou dommages corporels et matériels qui pourraient me survenir avant, pendant ou après cette épreuve.
5. En cas d'annulation pour une raison majeure indépendante de notre volonté, les coureurs ne pourront prétendre à aucune indemnité et aucun engagement ne sera remboursé.
6. **Dans le parc pilotes vous êtes prié de bien vouloir reprendre vos déchets et Pneus pour des raisons écologiques merci a vous**
7. **le tapis de sol est obligatoire**

Fait à.....le.....
(signature précédée de « lu et approuvé »)

A RETOURNER CHEZ :

M MESNARD Adrien 8 rue du Stade 76560 DOUDEVILLE Tel : 06 67 26 28 71

Accompagné d'un chèque de **30 € (20€ + 8€ pour la location du transpondeur + 2€ pour les commissaire)** à l'ordre de « Saint Valery Motocross » et d'une enveloppe timbrée à votre adresse pour confirmation d'engagement.

Tout bulletin reçu après le 27 juillet ou non accompagné du règlement et d'une enveloppe sera considéré comme nul !

CONFIRMATION D'ENGAGEMENT

Mr MESNARD Adrien secrétaire adjoint du SVMC, confirme que le pilote :

Est inscrit à l'épreuve de Saint Valéry en caux le 03 aout 2013.

Numéro de course :


